

14 mai 1992 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, lors de la signature du traité franco-lituanien de "coopération et d'amitié", Vilnius le 14 mai 1992.

Monsieur le Président,

- Je vous répondrai en peu de mots. Partant de votre propre conclusion, je ne pense pas qu'il y ait à me remercier particulièrement. Il y a à se réjouir que l'Histoire nous ait permis de nous retrouver de cette façon. Et nous sommes aujourd'hui les interprètes de nos peuples pour un recommencement.

- Ce traité sera un bon instrument de travail. Il porte sur la coopération et l'amitié. C'est son titre et son sens. Par son préambule et par ses quinze articles, il organise nos relations. C'est le premier du genre, puisque même à l'époque qui a précédé la deuxième guerre mondiale, aucun accord de ce type ne nous avait liés. Nous inaugurons donc en ce jour une ère vraiment nouvelle dans les relations entre la Lituanie et la France. Et nous l'inaugurons, chez vous, de la meilleure façon, entourés par une amitié que nous sentons vivante.

- Vous avez, vous Lituniens, encore à franchir quelques étapes pour réaliser dans les faits ce que le droit vous reconnaît. Mais il faut que chacun note que c'est en qualité d'Etat souverain de part et d'autre que nous venons de signer ce traité. Et l'on ne peut transiger sur ce droit. Seul le consentement d'un Etat peut lui permettre de renoncer à tel ou tel aspect de sa souveraineté encore ne s'agit-il pas de souveraineté, le droit reste entier, celui du peuple lituanien.

- C'est une façon pour nous, monsieur le Président, de l'affirmer à nouveau. Et puisqu'il est dit dans le traité que nos ministres se rencontreront chaque année, ils auront ainsi l'occasion d'entretenir une relation que nous voulons forte et vivante. Et nous n'aurons pas besoin d'attendre un an pour nous revoir et pour nous tenir mutuellement informés de tout ce qui sera utile à nos patries au cours des mois prochains.

- Je forme des vœux pour que nos deux pays perpétuent la signification de l'acte que nous venons d'authentifier. Et, monsieur le Président, au nom de la France, je vous en remercie.\